

V - CONCLUSION

Le Plan stratégique propose à la direction du Bureau des passeports et à tous les employés différentes façons d'unir leurs efforts pour se préparer aux changements. En respectant les lignes directrices qui y sont données, nous serons en mesure de relever le défi des cinq prochaines années sans nous départir des objectifs à long terme.

Le Plan stratégique sera soumis à l'examen du Conseil consultatif du Bureau des passeports, pour recommandation au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il sera par ailleurs revu au besoin, afin que le Bureau des passeports demeure, par delà le tournant du siècle, un organisme dynamique offrant un service de qualité.